

## 8 Société et Culture

Discours de rentrée des classes du ministre de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguile Obame

## "...Des actions fortes formalisées dans le plan d'urgence 2017-2018 de l'éducation"

F.S.L.

Libreville/Gabon

PARMI les mesures fortes annoncées par la ministre de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguile Obame, hier soir dans son allocution de rentrée des classes, figure la mise en œuvre d'un Plan d'urgence 2017-2018 de l'éducation. "Ce plan d'urgence, plus que salutaire, se décline par la construction de 8 établissements de l'enseignement primaire (écoles publiques à Ondogo, Owendo, Okolassi, Moanda; des collèges d'enseignement secondaire à Nkoltang, Owendo, Ondogo et Moanda) et un établissement de l'enseignement technique à Lambaréné", a-t-elle indiqué. Cet ensemble infrastructurel, a-t-elle

souligné, se trouvera renforcé par le projet de construction de 84 salles de classe dans le cadre des extensions de 10 établissements, à savoir le CES de Damas, les lycées Paul Indjendjet Gondjout, Georges Mabignath, Jean Hilaire Aubame Eyeghe et Nelson Mandela, les CES Bac Aviation et lycée Thuriaf Bantantsa de Port-Gentil, etc. "S'agissant spécifiquement de l'enseignement technique et professionnel, l'exécution attendue de ce plan d'urgence pour l'éducation devrait nous permettre d'avancer significativement dans les travaux d'achèvement du lycée technique de Bikélé, avec l'avantage d'améliorer les conditions de travail, d'augmenter les capacités d'accueil et de diversifier l'offre de formation", a ajouté le membre du gouvernement. De



La ministre de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguile Obame, lors de son allocution.

même, assure-t-elle, il est prévu l'achèvement des travaux du lycée technique de Léconi, la réhabilitation des internats dans les 9 provinces, le renforcement

des capacités des acteurs, l'augmentation de la participation du secteur privé dans la formation et la mise en place des programmes, l'ouverture des cycles Bac

pro à l'école nationale de commerce de Port-Gentil dans le domaine du transport-logistique-transit et au lycée technique national Omar Bongo dans la main-

tenance de véhicules automobiles, la poursuite des travaux sur la réforme des programmes du collège, la réhabilitation et l'équipement de neuf lycées techniques, avec l'appui de la Banque africaine de développement (Bad).

A titre transitoire, le système du double-flux, qui a été expérimenté dans certains établissements au cours de l'année écoulée, sera maintenu et étendu à d'autres établissements, afin de parvenir à des ratios élèves-classe raisonnables.

Pour améliorer la gouvernance des activités pédagogiques, l'application de gestion de vie scolaire dénommée X-Gest va être élargie cette année à tous les établissements ainsi qu'à tous les services de l'administration scolaire.

## Prise en charge des enfants en situation de handicap

## Ils ont aussi droit à l'éducation

Prissilia M.MOUIY

Libreville/Gabon

LE droit à l'éducation est fondamental pour tous les enfants. Y compris ceux en situation de handicap.

Malheureusement, au Gabon, la politique de scolarisation de cette catégorie d'enfants manque toujours de lisibilité. L'absence de structures publiques d'accueil et de formation d'un personnel qualifié en témoignent. Seuls quelques partenaires privés tentent de pallier ce problème avec leurs moyens.

En ce début d'année scolaire, de nombreuses familles d'enfants atteints de déficience intellectuelle, de surdité, d'autisme et d'infirmité motrice s'interrogent sur le sort réservé à leur progéniture. A raison, du fait de l'absence, dans notre pays, d'une structure publique d'accueil pour cette catégorie d'enfants. La disparition de la Fondation Horizons Nouveaux, une structure privée qui accueillait les intéressés, est venue compliquer un peu plus cette équation Cet établissement dont la mission était, entre autres, la scolarisation des enfants inaptes, en priorité, l'assistance multiforme aux enfants en détresse, allant même jusqu'à leur insertion professionnelle, a fermé ses portes depuis plus d'un an. Au grand désarroi des apprenants et de leurs parents.

Et depuis, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés au sein des établissements non-spécialisés a plus que dou-



Jean Richard Obame-Ndong, directeur du Centre "Tous différents": "Nous avons une quarantaine d'enfants sur liste d'attente".



"Mot à Mot" est une structure privée qui prend en charge les enfants en situation de handicap.

blé.

Les trois centres privés en activité à Libreville, à savoir "Mot à Mot", "Tous différents" et "Sanando", se trouvent aujourd'hui débordés. «Cette année, nous accueillons une quarantaine d'enfants inscrits en enseignement spécialisé. Ils sont

accompagnés des éducateurs orthophonistes, psychomotriciens, psychologues cliniciens. Nous recevons des trisomiques, des infirmes moteurs cérébraux, des enfants en échec et retard scolaires et dans une large mesure nous avons des enfants épi-

leptiques. Faute d'espace et d'un personnel qualifié, 45 enfants sont encore en liste d'attente», fait savoir Jean Richard Obame-Ndong, directeur du centre d'accueil "Tous différents".

Ailleurs, le constat est le même. Selon Monique Mozogo, orthophoniste et res-

pensable du centre d'accueil "Mot à Mot", «les listes d'attente sont longues dans la structure que je dirige. Nous avons 35 à 50 cas que nous renvoyons chaque année, faute de places et d'éducateurs spécialisés», dit-elle.

Au Gabon, le nombre d'enfants handicapés ne cesse de croître. A Libreville particulièrement, plus de 600 bambins seraient touchés par un handicap. Des chiffres qui devraient interpellier les pouvoirs publics, particulièrement les ministères de l'Éducation natio-

nale et des Affaires sociales, afin que soit améliorée la situation de ces jeunes.

«Les enfants nés avec un handicap ont besoin d'une prise en charge précoce. Lorsqu'on dépiste une surdité chez un enfant à l'âge de deux mois et qu'il est suivi, ce dernier peut communiquer plus tard. Nous avons eu des cas qui aujourd'hui sont des étudiants et d'autres qui travaillent. Il y a des handicaps qui peuvent être corrigés, d'où la nécessité de scolariser ces enfants», poursuit Monique Mozogo.

## Demain dans L'Union

## Interview de la ministre de l'Éducation nationale

